

**Arrêté**  
**portant nomination d'un chef d'unité Internet et Médias Numériques par Intérim**  
**au sein de la Direction de l'information, de la communication et du dialogue avec la société**

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,

Vu le code de la santé publique, et notamment son article R. 1313-18 ;

Vu la décision du 9 février 2011 portant organisation de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

A compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011, Monsieur Julien VIGNERON est nommé Chef d'unité Internet et Médias numériques, par intérim.

Article 2

La directrice des ressources humaines est responsable de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Registre des avis, actes et décisions* de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Fait à Maisons-Alfort, le

14 NOV. 2011



**Marc MORTUREUX**